



CAHIER D'ACTEUR - MODE D'EMPLOI

Le cahier d'acteur doit être composé :

1. D'un texte de présentation de 400 signes (espaces compris) qui permette aux lecteurs de bien identifier qui est l'auteur du contenu (statut, mission, membres...)
2. Des coordonnées de votre structure : adresse, site internet, contact mail, et éventuellement téléphone.
3. D'un texte de 20 000 signes (espaces compris). Ces 20 000 signes peuvent être répartis entre:
 - Un encadré « en bref » qui permette aux lecteurs de se faire une première idée de la teneur de votre propos.
 - Le développement de votre position, et de vos principaux arguments -> veillez à bien subdiviser votre raisonnement en sous-parties avec des sous-titres.
 - Éventuellement : d'autres encadrés si vous souhaitez mettre en avant une thématique ou un témoignage ou des données.
 - Du logo de votre structure.
 - De deux visuels maximum (photos en format jpeg, carte, graphique...).

Vous devez impérativement transmettre votre texte au format Word et sans aucune mise en page (les encadrés sont indiqués le plus simplement possible, soit par l'encadrement du texte, soit par une simple mention écrite).

Aucun fichier Word comportant un nombre supérieur au nombre de caractères maximum (20 000 signes) ne sera pris en charge.

Comment et où sera-t-il publié ?

Vous pouvez envoyer votre fichier Word ainsi qu'éventuellement les deux visuels que vous souhaitez insérer à l'adresse suivante : contact@debat-feamp.fr

Il sera mis en forme puis publié sur le site de la plateforme participative par l'équipe du débat. Vous serez informés par mail lorsqu'il sera publié.

Un grand merci pour votre attention, nous espérons lire votre contribution prochainement !